

UNIVERSITE DE MONTPELLIER



*Equipe pédagogique :*

M. Le Professeur Michel CLAPIÉ  
Mlle Nadia FORT  
Mlle ELSA KOHLHAUER

FACULTE DE DROIT

Licence 1 Groupe B semestre 2

2015-2016

## INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPEENNE

-Séance 1-

**La généalogie de l'idée européenne et les origines de la construction européenne**

### I- Documents

- L.RICHARD, « Voici les pères fondateurs « oubliés » de l'Europe, *Immédiatement*, février, 2000, pp.18-19.
- A.CHAUPRADE, *Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2<sup>ème</sup> ed., 2003, p.475, pp.492-493, pp.498 -500, pp.813-814.
- B.BEIGNIER, C.BLERY, *Cours d'introduction au droit*, ed.Montchrestien, 2006, pp.142-146.
- D.BARJOT, *Penser et construire l'Europe (1919-1992)*, ed.Sedes, (extraits)
- P. SAINT ROBERT, « De Gaulle et l'Europe », Revue *Espoir*, Déc. 2014, pp. 11-18.

### II- Direction d'étude

1. Faire une généalogie succincte de l'idée européenne
2. Recenser les différents arguments invoqués en faveur de l'Union européenne
3. Répertorier les différents courants de pensée qui ont promu ou soutenu l'idée européenne jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

### III- Bibliographie

- M. CLAPIÉ, *Manuel d'Institutions européennes*, Flammarion, coll.Champs Université, 3<sup>ème</sup> ed., 2010, l'Empire, p. 380 et s., Les Etats-Unis d'Europe, p.385, Les pères fondateurs, p.397 et s.
- A.LAQUIEZE, « Pour une histoire de l'idée des Etats-Unis d'Europe », *Revue Droits*, n°45, 2007, p.15-33.

**Q**ui écrivait vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle : « Je suis convaincu que dans cinquante ans les gens ne penseront plus en termes de pays. » ? Robert Schuman ? Jean Monnet ? Ni l'un ni l'autre mais Joseph Goebbels, qui pourrait figurer dans le mausolée nauséabond des pères fondateurs « oubliés » de l'Europe aux côtés du SS français Marc Augier ou du collaborationniste Jacques de Lestain. Pour peu que l'on regarde attentivement, les nazis et leurs alliés français ou italiens furent des pionniers du fédéralisme européen. Leurs arguments – à l'exception bien sûr de l'antisémitisme et du racisme – étaient quasiment identiques à ceux développés par les européistes depuis cinquante ans. Pour beaucoup de dirigeants nazis, les nations constituaient des entités ar-chaïques sources de guerres. La paix en Europe passait donc par la mise à bas des souverainetés nationales, refrain aujourd'hui bien connu.

À Berlin, en 1942, se tenait un important congrès portant sur la *Europäische Wirtschaftsgemeinschaft* (Communauté Économique Européenne) réunissant hommes d'affaires, universitaires et ministres du Reich. Voici les intitulés de quelques conférences : « l'agriculture européenne », « l'emploi en Europe », « les solutions au transport en Europe », « les traités économiques et commerciaux en Europe ». Un programme largement réalisé aujourd'hui... L'Autrichien Arthur Seyss-Inquart, commissaire du Reich pour les Pays-Bas occupés, annonçait que « la nouvelle Europe de la solidarité et de la coopération entre ses peuples, une Europe sans chômage, ni crises monétaires et économiques, une Europe (...) ayant à sa disposition les plus modernes techniques de production et un système d'échelle continentale d'échanges et de communications développé sur une base commune, trouvera un fondement sûr et une prospérité en augmentation rapide une fois que les barrières économiques nationales seront supprimées ».

En matière de propagande européiste, les collaborationnistes parisiens n'étaient pas en reste. Ainsi, Jacques de Lestain, membre du groupe Collaboration, était le maître d'œuvre d'une exposition au Grand Palais intitulée « La France Européenne ». Dans une revue du même nom, Lestain écrivait : « Par l'esprit européen, nous inaugurerons enfin l'ère de la bienveillance entre peuples et

# Voici les pères fondateurs « oubliés » de l'Europe

L'Europe nouvelle serait-elle rattrapée par son passé ? Les documents présentés ici prouvent que les nazis et leurs séides furent en leur temps les plus zélés des européistes. Un grand dessein qui séduisit hors de son camp jusqu'à Hubert Beuve-Méry, futur fondateur du quotidien *Le Monde*.

les échanges économiques rationnels, d'où dépendent la paix et la sécurité dont nous avons tant 'besoin'. Le SS Marc Augier fondait quant à lui, en 1944, le journal *Devenir* qui promouvait la « Communauté européenne » sous les auspices d'Adolf Hitler. L'euroépionisme a pu faire faire oublier les aspects les plus sanglants de l'idéologie nazie et rallier des hommes influencés par le personnalisme comme Hubert Beuve-Méry, fondateur et directeur du quotidien *Le Monde* en 1944 (fonction qu'il occupa jusqu'en 1969). Trois ans plus tôt, celui-ci qualifiait la Révolution nationale de « révolution humaine (...) autant que nationale, et qui ne peut demeurer isolée. Elle admet, elle postule même une rationalisation audacieuse de l'Europe que la paix de Versailles avait ridiculement cloisonnée<sup>2</sup>. Des réflexions dans le prolongement de son livre *Vers la plus grande Allemagne*\* publié en 1939, où il expliquait que « tout n'est pas à blâmer dans le national-socialisme. (...) Avant de dégénérer et vraisemblablement de sombrer dans le mensonge, la corruption et la cruauté, il aura contribué à donner aux hommes le goût de la vie et le courage du sacrifice, le sens d'une certaine solidarité et d'une certaine grandeur. (...) le national-socialisme, parti d'une étroite plateforme nationaliste tend aujourd'hui à devenir un mouvement universel. Il mine sourdement à l'intérieur de tous les États le sentiment national et facilite ainsi des déplacements de frontières dans lesquels la force armée dont il dispose,

et qu'il ne pourrait engager sérieusement sans courir à sa perte, ne joue que le rôle d'appoint. Cette supériorité de la propagande, même la plus mensongère, sur la puissance des armes de guerre est encore un hommage indirect aux valeurs morales et l'un des signes du monde nouveau». Et de conclure : « il n'est pas trop tard pour préparer, par delà les rêves (...) du chancelier Hitler, l'avènement d'une Europe plus unie et plus juste ». L'universitaire britannique John Laughland révèle dans *The Tainted Source*<sup>4</sup> qu'à la suite de la parution de son livre, Beuve-Méry était invité à dîner à Berlin avec Goebbels et Himmler. Il n'est pas difficile d'imaginer que ces messieurs discutèrent du projet qui allait mobiliser les énergies sur plusieurs décennies : la communauté européenne. De stupéfiantes révélations dont on s'étonne qu'elles n'aient pas attirées l'attention des journalistes et historiens « vigilants ».

Luc Richard

\* De larges extraits sont en ligne sur notre site internet : [www.immediatement.com](http://www.immediatement.com)

1. Voir à ce sujet l'ouvrage collectif, *L'Europe des particularismes régionaux : dérives communautaristes ou intérêts légitimes ?*, Lyon, Mario Mella Edition, 76 p., 70 F.

2. Cité par Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche, l'idéologie fasciste en France*, Bruxelles, Complexe, 1987, p. 359.

3. Hubert Beuve-Méry, *Vers la plus grande Allemagne*, Paris, Hartmann, 1939, p. 102-103.

4. John Laughland, *The Tainted Source, The Undemocratic Origins of the European Idea*, London, Warner Book, 1997, p. 73, (traduction à paraître courant 2000 chez F.X. de Guibert).



Photo : D.R.



En haut à gauche : une de Devenir, «Journal de combat de la Communauté européenne» fondé en février 1944 par le SS français Marc Augier. En bas à gauche : brochure du groupe Collaboration (juin 1941). Ce mouvement collaborationniste et européen était financé par les Allemands à hauteur de 2 millions de francs par an. En haut à droite : La France Européenne, revue de l'exposition du même nom inaugurée en mai 1941 au Grand Palais. Ci-dessus : buvard d'écolier (1956). Noter les similitudes graphiques et argumentaires.

# A. Chaurade, Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire, 2<sup>e</sup> éd.: Ellipses, 2003.

## 5. Les panismes continentaux

Nos contemporains ne semblent pas prendre conscience des progrès chaque jour plus grands du plus puissant et du plus ancien des panismes continentaux : l'idée européenne. Les élites françaises peuvent cerner soutenir qu'une Europe fédérale apportera plus de bonheur matériel aux habitants du territoire français : le débat sur cette question est un débat d'opinion argumenté par l'économie et la philosophie ; il n'est pas du ressort de cet ouvrage. Ce que l'analyse géopolitique peut constater en revanche n'est pas du domaine de l'opinion mais est fondé par l'ensemble des travaux historiques français, qu'ils soient le fait d'historiens républicains ou monarchistes, de gauche ou de droite : l'histoire de la construction de la France, c'est l'histoire d'un combat multi-séculaire contre l'idée d'un empire européen. L'idée française, en tant que nation indépendante s'est bâtie durant mille cinq cents ans par opposition aux tentatives impériales, souvent venues de l'Est, qui voulaient absorber le territoire historique de la Gaule.

On ne nous fera pas ici les faux procès scientifique de l'opinion, qui veut confondre l'objectivité avec l'orthodoxie, le travail impartial avec l'oubli de ce qui fâche, l'objet de la polémique — l'Europe — avec le contenu même de la polémique. Car nous ne prenons pas parti ici sur le bien-fondé de la construction européenne et de ses évolutions, nous étoupons, à travers l'analyse du panisme européen, le fait que ce dernier est en contradiction mille fois avec l'idée française. Derrière le paravent de vaines discussions politiques, la division réelle des Français apparaît aujourd'hui entre ceux qui optent pour la permanence de la réalité française et ceux qui voient un avenir meilleur dans un nouvel Etat européen qui remplacerait les États-nations.

Les opinions peuvent être discutables et discutées qu'à la condition qu'elles soient clairement explicitées et assumées, par les uns et les autres. Si nous voulons "dire", c'est parce que nous voulons être "réfutable", c'est-à-dire "scientifique" selon le critère poppétien.

La question de l'Europe est au cœur même du débat autour de la matière géopolitique ; aurait-on oublié que l'enseignement de la géopolitique en France a disparu de l'Université dans les années 1950 précisément au motif de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne, comme si la matière géopolitique mettrait le doigt sur des choses réelles et de nature à fâcher l'idéologie ? Ne sont-ce pas aujourd'hui ceux là mêmes qui critiquent la géopolitique, et la jugent dangereusement déterministe, qui font l'éloge du processus de construction fédérative ? Nous rappelons ici ce que nous voulons montrer dans l'ensemble de cet ouvrage : la géopolitique tend vers la science expérimentale car elle refuse d'être une idéologie et qu'elle oppose à toutes les idéologies un réalisme implacable, celui des faits, des permanences de l'histoire ; qu'elle répond aux illusions par les intérêts, aux totalitarismes uniformisateurs par l'observation de la différence, au prophétisme par l'empirisme. La géopolitique allemande fut plus persécutée par Hitler qu'elle ne le fut ; le soviétisme interdit la géopolitique, mais il en utilisa cyniquement les servir<sup>1</sup> ; le soviétisme interdit la géopolitique, mais il en utilisa cyniquement les

## L'IDENTITÉ ET LA CARTE EN ACTION : LES PANISMES

Avant d'aborder le facteur linguistique, et plus longuement, le facteur religieux, on a pu distinguer trois grands types d'uchronie : les grandismes, les mythes de l'âge d'or étudiés dans le chapitre consacré à l'ethnic et à la nation, et les panismes, que l'on se propose d'étudier dans ce chapitre.

Les panismes mettent en jeu trois facteurs géographiques fondamentaux : la langue, la religion, l'appartenance à un même continent.

Après avoir donné une définition du concept de panisme, on étudie ici successivement : les panismes ethno-linguistiques ; les panismes religieux ; les points communs existant entre les panismes ethno-linguistiques et les panismes religieux — à cet égard, l'étude du nationalisme arabe soulève la question du rapport entre l'arabité et l'islamité — ; les panismes continentaux ; les liens entre panisme et impérialisme.

### 1. Définition générale

On appelle panisme, ou pan-idée, une représentation géopolitique fondée sur une communauté d'ordre ethnique, religieuse, régionale ou continentale. Le "ou" ici n'étant pas exclusif. Le concept forge dès les années 1930 par la géopolitique allemande de Karl Haushofer sous le vocable *Pan-Idée*, est repris et développé par François Thual dans les années 1990<sup>2</sup>. La définition que le géopoliticien français entendue est la suivante :

"Les panismes sont des mouvements politico-idéologiques où le regroupement de tous les membres d'une communauté épars devient l'objectif fondamental des dispositifs géopolitiques. Ces mouvements sont de deux sortes : soit ils se fondent sur des critères ethnico-linguistiques, comme par exemple, le pan-turquisme, le pan-mongolisme, le pan-germanisme ; soit sur des critères géographiques : le pan-américanisme, ou des regroupements plus vastes encore comme le pan-arabisme ; soit encore sur des critères religieux comme la pan-orthodoxie. Dans tous les cas, il s'agit de mouvements de rassemblement, d'unification et de fusion qui ont tous les mêmes caractéristiques."<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Voir notre section consacrée à Karl Haushofer, géopoliticien allemand.

<sup>2</sup> F. THUAL, *Méthodes de la géopolitique*, Paris, Ellipses, 1996 ; F. THUAL, A. CHAURODE, *Dictionnaire de géopolitique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Ellipses, 1999, article "Panisme" ; François THUAL dans *Le dictionnaire universitaire*, Paris, Ellipses, 1999, donne une définition de l'"uchronie" p. 113, du "pan-mongolisme" p. 159.

<sup>3</sup> Ce fait intéressant est rappelé par Yves LACOSTE dans le préambule du *Dictionnaire de géopolitique* :

Y. LACOSTE dir., *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993.  
<sup>2</sup> Nous renvoyons ici à la section consacrée à Karl Haushofer, injustement accusé d'avoir été un géopoliticien nationaliste allemand.

### 5.3. Tout Empire périra

conclusions dans sa politique des peuples d'Union soviétique<sup>1</sup> ; l'idéologie de la mondialisation réfute la géopolitique car celle-ci s'appuie sur l'analyse des intérêts étatiques ; l'idéologie de l'Europe la repousse encore parce qu'elle oppose à une Europe fédérale postulée, des divergences fondamentales en matière de politique étrangère — géopolitique extérieure — ou d'organisation du territoire — géopolitique intérieure.

1 L'ouvrage d'Olivier ROY, *La nouvelle Arie centrale ou la fabrication des nations*, montre à quel point Staline et ses successeurs ont su utiliser les réalités de la géopolitique dans une science faite de combinaisons machiavéliques qui visaient à détourner toute remontée nationale hostile à l'intérêt russe. L'idéologie soviétique n'a réussi à dominer les forces centrifuges de l'U.R.S.S. que parce qu'elle a mené une politique fondée sur la pise en somme, puis la manipulation, des réalités géopolitiques : O. ROY, *La nouvelle Arie centrale, (ou la fabrication des nations)*, Paris, Le Seuil, 1997.

[...]

La thèse de l'alliance germano-russe n'a rien d'extravagant. L'histoire a déjà montré sa possible mise en œuvre : accords de Rapallo en 1922<sup>1</sup> ; accord avec Pilsudski en 1934<sup>2</sup> ; pacte avec Staline en 1939<sup>3</sup> ; Accords avec Brejnev et *Orpolinik*.

Le panisme européen est aujourd'hui défendu par des courants idéologiques divers : de la social-démocratie d'Europe occidentale qui inclut l'Europe occidentale dans un vaste espace atlantique américano-européen jusqu'à des courants violemment anti-américains et russophiles qui prônent l'unité de l'Eurasie entre la France, l'Allemagne et la Russie. En France, deux courants s'opposent au panisme euro-péen : la permanence d'un nationalisme français hérité de la construction capétienne qui voit dans la construction euro-fédérale la fin du pré carré français et un nationalisme jacobin qui redoute la fin de la République française.

À l'extérieur du continent, sans doute protégés par leur vision insulaire, l'Angleterre et les États-Unis — dont on peut considérer qu'ils sont une île continent du fait de l'achèvement de la doctrine Monroe — restent étrangers au panisme européen — ce qui ne signifie pas pour autant que Washington n'a pas une stratégie quant à la construction de l'Europe et à son ancrage atlantique.

[...]

En choisissant d'intituler l'un de ses ouvrages sur les relations internationales *Tout empire périra*, Jean-Baptiste Duroseille voulait souligner la caducité des empires, constructions artificielles fondées par l'hégémonie d'un peuple sur les autres<sup>3</sup>.

L'échec du panisme, qui est une forme d'impérialisme, c'est d'abord celui d'une vue de l'esprit : la continuité des territoires sur un même continent justifierait l'unification politique. C'est accorder la primauté et l'exclusivité à un seul déterminisme géographique — la continuité géographique — et nier dans le même temps une quantité d'autres déterminismes géographiques tout aussi importants : la topologie — les barrières naturelles, la cohérence des espaces géographiques, plaines, plateaux, montagnes etc. —, la géographie humaine — ethnique, langue, religion.

Le panisme qu'il soit continental, religieux ou ethnolinguistique est un échec ; il procède de ce que tout notre travail veut précisément contribuer à évacuer : le monisme en histoire, la mono-causalité, la mono-détermination, la négation de la belle diversité humaine et géographique, la combinaison et la symbiose particulière des facteurs géopolitiques.

<sup>3</sup> J.-B. DUROSEILLE, *Tout empire périra. Une vision historique des relations internationales*, Publications de la Sorbonne, 1981, rééd. avec le sous-titre *Histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1992.

[...]

Il ne suffit pas d'être sur le même continent pour avoir les mêmes intérêts, les mêmes valeurs, les mêmes projets ; il ne suffit pas non plus d'avoir la même religion, la même langue. Un peuple, c'est à chaque fois une combinaison originale, irréductible et précieuse d'un ensemble de critères géopolitiques que nous nous attachons à décrire un à un...

L'histoire n'est pas un postulat. En mathématiques, l'opération de sommation ne s'applique pas à n'importe quoi ; on dirait très simplement que l'on n'additionne pas des choux et des carottes pour faire des navets. Et la somme des intérêts nationaux ne constitue pas nécessairement un intérêt commun.

L'éternelle guerre entre la carte stabilisée des États et les panismes promet encore son lot de génocides<sup>1</sup> et de guerres civiles<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> L'essayiste Paul-Marie Coûteaux a publié un essai qui prophétise l'éclatement de conflits identitaires graves, à moyen terme, sur le territoire de l'Union européenne du fait de l'absissement des États-nations : P. M. COÛTEAUX, *L'Europe vers la guerre*, Paris, 1997, Michalon.

## L'ÉTAT ET LA RÉGIONALISATION

### 1. Définition de la régionalisation

Le phénomène de régionalisation désigne la tendance à voir des États appartenant à une même région géographique se rapprocher, d'un point de vue économique et/ou politique.

Entamée dès la fin de la Seconde Guerre mondiale dans un contexte de libéralisation des échanges économiques, la régionalisation est une dynamique contemporaine forte, fondée essentiellement sur des motivations économiques. Elle se traduit de manière concrète par la multiplication des accords régionaux et des organisations régionales. Il existe près de quatre-vingts accords commerciaux régionaux dans le monde, mais, depuis la fin du contexte bipolaire, le phénomène de régionalisation s'est encore accéléré. Le degré d'approfondissement des logiques de régionalisation, que l'on appelle encore degré d'intégration, est très variable.

La construction européenne, l'Accord de libre-échange nord-américain ou encore l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est constituent aujourd'hui les trois principaux pôles de régionalisation dans le monde.

### 2. La régionalisation est-elle une réalité géopolitique ou une utopie ?

En premier lieu, la viabilité d'un processus de régionalisation repose sur la complémentarité économique : or les complémentarités entre économies ne sont pas toujours suffisantes pour justifier des rapprochements régionaux. Ainsi les échecs de nombreux regroupements régionaux en Afrique — Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Union douanière et économique de l'Afrique centrale — s'expliquent-ils autant par les conflits inter-africains que par l'absence structurelle de complémentarités économiques — par exemple l'identité des productions agricoles.

En second lieu, on observe que les complémentarités économiques, même poussées à l'extrême, ne suffisent pas à donner une cohérence forte à un projet de régionalisation : les difficultés de l'euro en 2000 montrent à l'évidence, compte-tenu de la qualité des économies européennes, qu'il manque à la construction européenne une cohérence géopolitique. L'un des défis de l'U.E. est la définition d'une Politique étrangère de Sécurité commune — P.E.S.C. — à partir d'intérêts géopolitiques clairement différenciés par l'histoire et la géographie.

Des pays comme le Portugal, l'Angleterre et la Norvège ont un caractère géopolitique atlantique ; l'Italie, la Grèce, sont des pays à caractère méditerranéen ; la Suisse a un caractère continental ; France et Espagne sont deux puissances à la fois

méditerranéenne et atlantique, tandis que l'Allemagne est à la fois atlantique et continentale...

Chacun des pays verra la P.E.S.C. selon la prépondérance d'intérêts de type atlantique, méditerranéen, ou continental ; et selon l'ampleur des menaces qui pèsent sur les flancs ou l'arrière, la face Ouest, Sud ou Est de la péninsule, la vision de la défense variera en fonction des pays.

Évidemment il ne s'agit ici que de tropismes géographiques. Les langues, les cultures, les modèles socio-économiques sont aussi contrastés.

La question qui se pose donc aux gouvernements de l'Union européenne, et que nous avons eu l'occasion d'évoquer en de nombreux chapitres de cet ouvrage, est celle de la compatibilité des intérêts géopolitiques des États européens, compte-tenu de la diversité de leurs tropismes géographiques et de leurs héritages historiques. Cette question ne peut pas être éludée par des déclarations d'intention. Elle repose sur une réalité et sur le fait que la grande majorité des tentatives de regroupements régionaux dans le monde a justement échoué sur les réalités de la géopolitique :

- la Communauté économique des pays des Grands Lacs créée en 1976 entre le Burundi, le Rwanda, le Zaïre, est frappée de plein fouet par le bouleversement géopolitique dans la région des Grands Lacs ;
- l'Organisation de l'Unité africaine d'inspiration pan-africaine, qui a pour objectif le renforcement de la coopération entre États-membres et qui vise à créer un grand marché économique africain en 2015 voit sa crédibilité minée par les conflits majeurs qui opposent ses membres ;
- le Marché commun d'Amérique centrale est embourré dans des conflits interminables ;

- au sein de l'Union du Maghreb arabe, la rivalité géopolitique fondamentale entre le Maroc et l'Algérie autour du Sahara l'emporte sur toutes les dynamiques de rapprochement.

Évidemment, les Européens ont atteint un degré de concorde nettement plus élevé que les Arabes ou les Africains ; néanmoins, leurs diplomatiies restent contrastées et leurs zones d'intérêt différentes.

La réponse à la question posée par le titre de cette section dépend du degré d'intégration considéré. S'il s'agit pour des États, conservant l'intégralité de leurs prérogatives de souveraineté, de se rapprocher d'autres États dans le but d'établir des synergies économiques et politiques, la régionalisation se rapproche par nature de la diplomatie classique des États fondée sur la recherche d'alliances. Elle s'inscrit alors dans le réalisme géopolitique.

Si en revanche, il s'agit pour un peuple de concevoir une partie substantielle de ses pouvoirs au profit d'une entité supranationale, alors le pari consiste à sortir de la réalité géopolitique pour en modeler une autre. Une telle démarche s'apparente alors à celle de tous les empires qui ont tenté la construction d'un État supranational chargé d'assurer le bonheur des peuples. Jusqu'à aujourd'hui, aucun de ces empires

n'a fini autrement que dans la ruine et les crimes de masse, lesquels furent suivis du retour des peuples dans les frontières de leur propre État.

B. Beignier, C. Béry  
« *Cours d'introduction au droit à l'Europe* »  
Ed. Pontchâteau  
2006

PLU2\_M16

A. Le droit communautaire :  
l'Europe de Bruxelles et Luxembourg

**Bonnes et mauvaises intentions.** – Il est difficile de porter un jugement sur le phénomène européen. Le motif est d'associer systématiquement l'Europe et la paix. Un peu comme le futur Napoléon III promit dans le célèbre discours de Bordeaux : « L'Empire, c'est la paix ! », l'on entend chaque jour que l'Europe, c'est la paix. Et la paix ne se discute pas. À cette nuance près que la guerre, depuis dix ans, s'est réintroduite, et probablement durablement en Europe.

L'on nous assure également que l'idée européenne est d'une pureté absolue tandis que la préservation de la souveraineté<sup>27</sup> nationale est suspecte du vice rédhibitoire de nationalisme. Mais en 1942, ceux qui étaient fusillés pour la liberté et l'amour de leur patrie l'étaient par ceux qui prétendaient construire une nouvelle Europe. Qu'écrivait, en 1931, Pierre Drieu La Rochelle ? « La souveraineté se trouve vacante aujourd'hui. Elle n'est déjà plus attachée aux États nationaux qui ne représentent plus qu'un résidu historique. Les vieilles nécessités économiques qui ont présidé à la formation de ces États ne sont plus : les nouvelles nécessités les ruinent et les tuent. La souveraineté ira donc à l'Europe, la nouvelle patrie qui est à la mesure de la nouvelle économie. Les hommes s'attachent aux institutions qui leur donnent du pain ; ils iront donc à l'Europe et abandonneront les vieilles patries dorénavant incapables de leur en donner. Là où est le pain sont l'Etat et la Patrie. ». Quel est le premier acte de Charles de Gaulle, débarquant à Courseulles (près de Caen), le 14 juin 1944 ? Rétablir les préfets et faire brûler la « monnaie unique » prévue par les Américains pour l'Europe libérée.

Sans nul doute, il ne s'agit pas de contester les intentions qui président dans l'esprit de beaucoup (mais pas de tous) à l'actuelle construction européenne. Ce serait partialité que de dire que l'idée

européenne est une idée venue de ceux qui voulaient détruire les nations et, nécessairement, la liberté qu'on trouve à la racine de toute nation. Mais enfin, la partialité actuelle c'est de nous présenter une idée « pure et simple » de l'Europe : l'Europe des anges. Par exemple, l'étudiant a certainement entendu parler des nombreux discours de Victor Hugo sur les États-Unis d'Europe<sup>28</sup>. Mais lui a-t-on dit que ce même titan des lettres était un revanchard absolument que, non seulement il prédisait le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France mais de Trèves, Cologne et toute la rive gauche du Rhin ? Il existe d'ailleurs une très importante différence entre les États-Unis d'Amérique et les hypothétiques États-Unis d'Europe : il existe une nation américaine ; il existe des nations européennes, c'est ce qui fait toute la différence<sup>29</sup>.

Le discours actuel sur la construction européenne est, comme toujours il le fut dans le cours de l'histoire (car depuis Charlemagne, l'idée européenne est tout sauf une idée neuve), un discours de clercs et de notables qui font le bien du peuple sans le peuple<sup>30</sup>. Ceux que Daniel Halevy dénommait plaisamment les « démophiles antidémocrates ». C'est devenu un discours convenu<sup>31</sup>, complaisant et pontifiant. De toutes les manières, le choix laissé est toujours entre l'Europe ou le désastre. L'Europe risque de périr, malheureusement, un jour de la réintroduction, et probablement durablement en Europe. Elle se confondra avec les intérêts de quelques nations, voire d'une, et sera fatallement une source de conflits. L'Europe devrait mériter prudemment sur l'effondrement, à ses portes, de la Fédération de Yougoslavie et de celle de Russie.

28. O. BLIN, *Victor Hugo et la construction communautaire*, RRI, 2004-1, p. 569 s.

29. Très utile de lire, à la fin de l'ouvrage (p. 355), dans le glossaire, le V° *États-Unis d'Europe* que consacre M. CLAPÉ (*Institutions européennes*, précité) à cette question qui est, quasiment un jeu de mots : « Dans leur volonté de dépassement des nations, les partisans de l'Europe intègrent en effet à souhaiter que se constituent au niveau supranational ce qu'ils réprouvent et stigmatisent au niveau de chaque Etat-nation : un sentiment national. L'Europe-nation à la place de l'Etat-national. Comme si le seul changement d'échelle pourrait faire d'un mal un bien. Au-delà de cet évident paradoxe, force est de constater que les conditions objectives de nature à permettre la naissance d'une nation européenne et le sentiment d'appartenance commun qu'elle implique continuent de faire défaut. Entre les peuples européens, il manque, en effet, même si l'on peut le déplorer, ce que l'on pourrait appeler l'*affectio societatis* : des intérêts communs à faire valoir solidairement, et, plus encore, la conscience partagée que ces intérêts communs l'emportent sur tous les autres. » (p. 359).

30. G. BERTHU, *L'Europe sans les peuples. L'essentiel sur le projet de constitution européenne*, 2<sup>e</sup> éd., F.-X. DE GUILBERT, 2005.

31. Simple remarque. Naguère, dans une faculté de droit, il y avait un cours d'« économie politique » (familièrement « écopo ») ; aujourd'hui il est de « science économique ». Le changement de terminologie n'est pas neutre. Si l'économie n'est plus une politique mais une science, alors seuls des « experts » ont voix au chapitre. On discute d'une politique, on ne débat pas de données scientifiques. Sur cette vraie dérive de la démocratie pure sans le peuple : J.-P. FITOUSSI, *Le débat interdit*, Le Seuil, Coll. Point.

27. A. HACQUET, *Le concept de souveraineté en droit constitutionnel français*, PUF, coll. Les grandes thèses, 2004.

L'Europe ne pourra vivre raisonnablement sans la souveraineté des États qui la façonnent, sinon elle suscitera celle des régions qui la tueront. Le choix n'est donc pas manichéen entre l'Europe et les États, mais il est de bâtir une Europe faisant en sorte que l'épanouissement des nations<sup>32</sup> ne conduise pas aux conflits. Cet épanouissement passe par la liberté des États dans l'édition de leur droit : ce n'est pas le parti pris actuellement. La réponse négative de la France (29 mai 2005) puis des Pays-Bas (6 juin 2004) puis *de facto* du Royaume-Uni (qui a aussitôt profité de l'occasion révée pour dire qu'il ne ratifierait jamais le Traité constitutionnel) n'a été que la traduction explicite d'un scepticisme général des peuples. La vraie surprise fut que les « élites » le découvrirent : ce qui en dit long sur leur égarement intellectuel<sup>33</sup>. Contreirement à ce que l'on a pu écrire de manière très confuse, ces refus populaires ne s'expliquent absolument pas par une quelconque « Peur » mais bien par une résolution parfaitement lucide et déterminée<sup>34</sup>. Elle se résume en deux constats<sup>35</sup> : les citoyens ne veulent pas d'une économie laissée aux seules lois du marché, l'Europe est libérale<sup>36</sup> mais son libéralisme<sup>37</sup> est pour elle un moyen, non une fin comme aux États-Unis, la « constitutionalisation » (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parties du projet de traité) d'une certaine conception de l'économie était le désir d'interdire

<sup>32</sup>. P. MANENT, *La raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Gallimard, L'esprit de la cité, 2006 ; « Le phénomène dont je parle, c'est l'effacement, peut-être le démantèlement, de la forme politique qui, depuis tant de siècles, a abrité les progrès de l'homme européen, à savoir la nation. Une forme politique – la nation, la cité – ce n'est pas un léger vêtement que l'on peut prendre et déposer à volonté en restant ce que l'on est. Elle est ce. Tout dans lequel tous les éléments de notre vie se rassemblent et prennent sens. Si notre nation disparaissait soudainement, ce que ce qui elle tient ensemble se disperserait, chacun de nous deviendrait à l'instant un monstre pour lui-même. Ceux qui se croient le plus émancipés de leur nation vivent encore très largement de sa fécondité » (p. 10). Voir aussi P. SABOURIN, *L'Etat-nation face aux Europes*, PUF, 1994.

<sup>33</sup>. La quasi-totalité des journaux furent, ouvertement ou non, campagne pour le « oui » qui leur paraissait la seule voix « civilisée ». Le résultat fut commenté en des termes laissant partis entendre que la majorité des Français étaient proches du débarquement mental voire de la folie. Dans ce cas, pourquoi les consulter si le vote était à sens unique ? Un an après le 29 mai, un sondage (publié par *Libération*) a révélé qu'1 % de ceux qui ont voté « non » regrettent leur choix, mais que 10 % de ceux qui ont voté « oui » voteraienr aujourd'hui en sens contraire. On peut donc estimer que le rejet serait aujourd'hui à hauteur de 58 % des votants. Leur cas n'est pas étonnant, que ce soit celui de « la » classe politique (puisque les partis dits « de gouvernement » firent campagne pour le « oui »).

<sup>34</sup>. Excellent article d'un professeur de droit sur la question : V. HEUZÉ, *L'Europe déenchantée*, JCP G 2005-1-157.

<sup>35</sup>. Sobre et excellente présentation de ce traité par J.-PH. FELDMAN, *Sur le projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe*, D, 2004, point de vue, p. 1531. Voir aussi, le Vérité, *Constitution de l'Union européenne*, in M. CLAPI, *Manuel d'institutions européennes*, op. cit., glossaire, p. 345.

<sup>36</sup>. Un grand classique à lire : P. MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme : dix leçons*, Calmann-Lévy, rééd. Hachette-Pluriel, 1997 et du même *Les libéraux*, rééd. Gallimard, coll. Tel, 2001. Le libéralisme, on en parle mais personne n'est d'accord sur ce qu'il est et n'est pas.

<sup>37</sup>. J. SAPIN, *La fin de l'euro-libéralisme*, Le Seuil, 2006.

à l'avenir toute autre option à un quelconque État de l'Union et donc une extraordinaire « auto-censure » prétextement démocratique ; les citoyens veulent véritablement une *Europe des États* et non un *État européen* de plus en plus jacobin, le traité (1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> parties) se voulant abusivement une constitution (ce qu'il ne pouvait d'ailleurs, juridiquement, être<sup>38</sup>) aurait abouti, fors simplicité, à ce qu'un État de l'Union dispose de sensiblement moins de pouvoir et d'indépendance qu'un État des États-Unis d'Amérique<sup>39</sup>. L'Europe aurait donc eu une économie se rapprochant de celle des États-Unis tout en se dorant d'institutions fort éloignées de celles de ce pays ! Ce « non » fut donc un « oui » à la liberté de chaque État de vivre son destin comme il l'entend ; ce ne fut pas un « non » à l'Europe, mais un « non » à une *certaine* Europe, irréelle et finalement suspecte<sup>40</sup>. Tout est donc, maintenant, à conspuier car il n'est que trop évident que l'Europe doit se dorer de nouvelles structures, donc d'un nouveau traité, correspondant à sa réalité<sup>41</sup>. L'argument, lors de la campagne, qui a consisté à dire que le Traité de Nice (faisant suite à celui d'Amsterdam, lui-même faisant suite à celui de Maastricht) était incompréhensible et inutilisable est, quand même, assez singulier : personne n'a contraint les gouvernements à

<sup>38</sup>. Seul un État peut se doter d'une constitution ; un ensemble d'États ne peut s'unir que par un traité. Mais le terme était révélateur des intentions non dites explicitement. À lire le très bon article de M. CLAPI, *Traité ou Constitution ? A propos du projet de Constitution de l'Union européenne*, D, 2004, chr. P. 11/6 : « C'est bien sûr que si le projet issu des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe se présente formellement comme un traité international dont il a inconsciemment la nature, par son objet et son contenu, il est tout autant matériellement assimilable à la Constitution d'un État. » (p. 1177).

<sup>39</sup>. « Les États-Unis sont souvent pris en modèle par les Européens, mais les Américains ont arrêté une fois pour toutes les pertinences respectives de leur pouvoir fédéral et de leur pouvoir fédéré, du fait qu'ils ont opté pour le schéma constitutionnel du fédéralisme. Les Américains ont aussifigé le nombre de leurs États fédérés. » M. GUENNAIRE, *Le génie français*, Grasset, 2006, p. 142.

<sup>40</sup>. « Il y a deux voies, et la France peut mieux que toute autre nation aider l'Europe à faire le choix entre elles. Soit l'Europe se construit comme une organisation politique qui dissout les États, soit elle donne leur place à des États plus forts grâce à elle-même ; soit elle reste le cercle heureux qu'elle n'aurait jamais du cesser d'être. » M. GUENNAIRE, *op. cit.*, p. 147.

<sup>41</sup>. Le pari d'une écriture raisonnable du traité semble celui affirmé en juin 2006. Il est assez symptomatique que la Constitution définitive apparaîsse comme le texte défendu bœufs et ongles par l'Allemande renâquée.

<sup>42</sup>. P. MAGNETTE, *Au nom des peuples. Le malentendu constitutionnel européen*, Cef, 2006. Livre qui tire les conclusions du refus de mai et juin 2006 : l'Europe des États ne peut se construire sur le modèle américain inapproprié en la matière : « Singer le modèle américain », comme le font les intellectuels européens, ne nous apportera rien. Chercher à fonder une identité européenne en nous opposant aux États-Unis, jouant si nécessaire de la caricature, revient paradoxalement à initier le « chauvinisme constitutionnel » de nombreux intellectuels américains. Le projet européen n'est pas celui d'un *E pluribus unum*, il n'est pas un mouvement de dissolution de la diversité dans l'unité. La diversité dans l'unité des Européens reconnaît l'identification nationale comme une revendication légitime. » (p. 15).

# D. BARJOT, « Penser et construire l'Europe, l'idée européenne des collaborateurs

Ed. Seiles, 2007

## 2. Le mouvement des idées entre les deux guerres : approches nouvelles

Cet dernier, étudié en profondeur dans les chapitres 1, 2, et 3 du présent ouvrage, a fait l'objet récemment de recherches neuves et originales dont l'on retiendra ici trois exemples. Le premier concerne l'Europe des mouvements français de soutien à la Société des Nations, entre 1918 et 1950<sup>1</sup>. La SDN a suscité, en son temps, des pro-sylistes dévoués, qui ont consacré une grande partie de leurs forces à la soutenir et à la défendre. Regroupés au sein d'associations nationales, ils se sont efforcés de lui gagner une opinion publique à ses débuts souvent indifférente, voire hostile. C'est en Grande-Bretagne que le mouvement a connu le plus de succès, mais, en France, il a été soutenu par une élite, plutôt proche du parti radical. Toutefois à l'inverse de la situation britannique, le mouvement s'est révélé incapable de s'organiser en une unique et puissante association. S'ils ont d'abord rêvé d'une Société universelle des Nations, susceptible d'écartier le retour à la guerre par la force du droit, ses partisans ont vite pris conscience des menaces pesant sur le maintien de la paix en Europe même. Le projet d'une entente européenne est devenu une évidence pour eux avant même la proposition faite par Aristide Briand, en septembre 1929, de créer « une sorte de lien fédéral » entre peuples européens.

Un bon exemple en est fourni par Émile Borel. Principal chef de file du militarisme genevois, il crée en 1927 une association spécifiquement consacrée à la propagation en faveur d'un rapprochement européen. Le Comité français de coopération européenne. En effet, la formation d'un groupement européen au sein de la SDN est apparue à beaucoup comme la solution la plus capable de renforcer son action dans une région du monde où il faut souvent intervenir de façon urgente. Certes ce projet comme celles des frontières de l'Europe, des réductions de souveraineté ou des rapports entre le vieux continent et les mondes extra-européens.

Cependant la question de la réalisation d'une union européenne a fait l'objet d'une étude approfondie : elle alimente les débats des associations pendant de longs mois et prépare l'initiative d'Aristide Briand. De nombreuses questions sont alors posées comme celles des frontières de l'Europe, des réductions de souveraineté ou des rapports entre le vieux continent et les mondes extra-européens.

L'attitude de l'opinion publique britannique apparaît donc essentielle : ainsi à propos du mouvement Pan-europe<sup>2</sup>. La question des relations entre le Royaume-Uni et l'Europe, ou plutôt le continent, a des racines très anciennes. Depuis les années 1920 au moins, la Grande-Bretagne s'interroge sur sa place dans l'Europe et le monde et sur les efforts d'unification du vieux continent. Le comte Richard de Coudenhove-Kalergi a élaboré un plan en vue de créer les États-Unis d'Europe, impliquant en fait la division du monde en cinq ensembles continents : la Panamérique, l'Empire britannique. Le Royaume-Uni se trouve alors exclu de l'Europe. Néanmoins, Coudenhove tente de rallier le royaume de sa Majesté à sa vision, dévoilant pour ce faire une intense propagande dans toute la Grande-Bretagne. Dans le pays, tant l'opinion publique que le pouvoir condamnent toute unification politique du continent, alors que l'unification économique est admise. Le débat revêt une réelle intensité, autour de la question : « In Europe or off Europe ? ». (...

Le 24 septembre 1940 était fondé à Paris un cercle intellectuel appelé « Collaboration, un regroupement d'énergie pour l'unité européenne<sup>1</sup> ». Un des fondateurs était Alphonse Châteaubriant, collaborateur notoire, admirateur du nazisme de longue date et qui avait publié, dès 1937, un livre intitulé *La Gerbe des Forces*, ouvertement pro-hitlérien<sup>2</sup>. Mais tous les fondateurs du cercle n'étaient pas des inconditionnels du nazisme dans sa version la plus radicale. Certains s'étaient laissés entraîner dans la collaboration avec le régime hitlérien, eux aussi dès avant la guerre, mais au nom d'un idéal qu'ils jugeaient noble : la réconciliation franco-allemande. Les gens qui assistèrent aux conférences régulièrement organisées par le Groupe étaient par exemple des anciens du Comité France-Allemagne, fondé en 1935 et présidé par Georges Scapini, un ancien combattant qui avait perdu la vue durant la Première Guerre mondiale – devenu par la suite le représentant de Vichy à Berlin pour défendre les intérêts des prisonniers de guerre français. Le Comité France-Allemagne avait eu une organisation jumelle, la *Deutsch-französische Gesellschaft*, fondée par Otto Abetz (1903-1958), devenu en 1940 l'ambassadeur du Reich auprès de Vichy<sup>3</sup>. Abetz, ayant, entre autres activités, fondé les rencontres franco-allemandes de la jeunesse à la fin des années 1920 et il avait été recruté, en 1935, par Joachim von Ribbentrop (1893-1946), ministre des Affaires étrangères du *Reich*, pour travailler à de meilleures relations entre la III<sup>e</sup> République et l'Allemagne nazie. Abetz fit se rencontrer beaucoup de Français, Allemands et Belges appartenant au courant

1. À paraître : PREVOSTAUX Julien, *L'idée européenne dans l'Europe nazie. Une histoire du Groupe « Collaboration »*, Paris, Éditions François-Xavier de GUILBERT.  
2. CHATEAUBRIANT Alphonse, *La Gerbe des Forces*, Paris, Éditions Grasset, 1937.  
3. LAMBAUER Barbara, Otto Abetz, Paris, Fayard, 2001

européen de cette époque, dont Henri de Man, le futur dirigeant socialiste belge ; Moeller van den Bruck, l'étoile du mouvement Jeune Conservateur en Allemagne ; Bertrand de Jouvenel ; Jean Luchaire ; de nombreux représentants du fascisme français, de l'Action Française et du nationalisme de tendance barresienne. Tous étaient partisans de la réconciliation, tous étaient désireux de surmonter les querelles franco-allemandes pour sauver la civilisation européenne face au danger communiste et au risque de « perle d'âme » qui amenaît la « civilisation matérialiste américaine » !

Les *Cahiers franco-allemands/Deutsch-französische Monatsshefte*, revue du Comité et de la *Gesellschaft* illustrent, par leur continuité, la manière dont un certain militantisme pour l'amitié entre les peuples et la réconciliation franco-allemandes a enjambé juin 1940<sup>2</sup> : Le numéro de mai de 1938 défendait, entre autres choses, le « Couple France-Allemagne », d'autres cahiers, la même année, « la relation culturelle étroite entre la France et l'Allemagne » (Jacques Nouhens) ou « le film documentaire comme œuvre d'art » (Leni Riefenstahl) ; et la revue se vanta, à l'autonne, d'avoir contribué aux Accords de Munich. Deux ans plus tard, la revue enjamba l'armistice et accueillit des articles intitulés « L'Europe sera », de Marcel Déat ; « Comment Napoléon imaginait-il l'Europe ? » de Haus Friedrich ; « La politique de coopération du Maréchal Pétain examinée d'un point de vue économique », de Wilhelm Grootkop ; mais aussi « Pour une renaissance de l'Europe » d'Alfred Rosenberg (1893-1946), intime de Hitler, idéologue du parti et futur ministre des Territoires occupés de l'Est et un article sur « la conception allemande de l'espace vital ». En avril 1941, l'éditorial de la revue était intitulé « l'Angleterre contre l'Europe » et, un an plus tard, les *Cahiers* vantaient « Charlemagne... Premier unificateur de l'Europe »<sup>3</sup>.

1. GRAUDEL Jean-Michel, « L'Europe des mouvements français de soutien à la Société des Nations (1918-1930). Entre ardeur universaliste et ambitions européistes », in RÜCKER Katrin et WARLOUZET Laurent, (dir.), *Quelles(s) Europe(s). Nouvelles approches en histoire de l'intégration européenne. Which Europe(s). New Approaches in European Integration History*, Berne, Peter Lang, 2006, p. 51-63.  
2. SCHÖBERL Verena, « The Pan-european Idea among the British Public (1926-1933) », in RÜCKER Katrin et WARLOUZET Laurent, (dir.), *Quelles(s) Europe(s)...*, p. 27-38.

## V. Europe fasciste, Europe de l'après-guerre [..]

Les conférences du groupe « Collaboration » furent organisées dans le même état d'esprit, dans l'idée de faire réfléchir concrètement des conférenciers français ou étrangers à l'aménagement politique et économique d'une future « communauté européenne ». Énumérons les conférences de l'année 1941 : en janvier, « Allemagne et France. Hier, aujourd'hui, demain », par Friedrich Grimm ; en février, « Comment on reconstruit les peuples », par Jacques de Lestain ; en mars, « France d'hier et de demain », par Friedrich Sieburg ; en avril, « Vers une nouvelle Europe », par Werner von Rheinbaben et « La révolution technique et ses conséquences » par Jean Maillet ; en mai, « L'avenir de la qualité française dans la production européenne », par Henri-Marcel Magné ; en juin, « Notre rôle européen », par Jacques de Lestain ; en juillet, « Les armes de paix de l'Allemagne », par Anton Zischka ; en août, « Les problèmes sociaux dans l'Europe nouvelle », par Ferdinand Fried ; en septembre, « L'Europe espace vital de l'agriculture française » par Marcel Braibant ; en octobre, « L'avènement d'une nouvelle Europe dans le cadre d'un nouvel ordre mondial » par le nazi écossais Colin Ross<sup>4</sup>. Paix, construction européenne, aménagement d'un marché unique, puissance d'un espace continental qui doit se substituer aux nations mais aussi nécessaire défense des identités nationales

1. LAUGHLAND John, *La liberté des nations. Essai sur les fondements de la société politique et sur leur destruction par l'Europe*, traduit de l'anglais et préfacé par Édouard Husson, François-Xavier de Guibert, Paris, 2001, p. 83.

2. THALMANN Rita, « Du Cercle de Sohlberg au Comité France-Allemagne : une évolution ambiguë de la coopération franco-allemande », in Bock Hans-Manfred et alii, *Entre Locarno et Vichy : les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris, CNRS Éditions, 1993, p. 64-75, ici p. 68.

3. LAUGHLAND John, op.cit., p. 83-84.

4. Tous ces textes sont publiés par le « Groupe Collaboration », domicilié au 26, rue de Bassano, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

dans l'Europe unie : toutes ces notions familiaires pour un Européen de l'Ouest du début du xx<sup>e</sup> siècle, se trouvent, récurrentes, d'une conférence à l'autre, entremêlées, bien entendu, d'insupportables euphémismes concernant la brutalité nazie ou la réalité dissimulée par les appels à la collaboration.

En citant de tels exemples, notre but n'est pas de réécrire l'histoire de « L'Europe nouvelle » de Hitler. *Une illusion des intellectuels de Vichy*, magnifiquement analysée par Bernard Brunet<sup>1</sup> mais de faire prendre conscience d'un phénomène, aujourd'hui relativement bien connu des historiens mais encore tabou dans le débat public : la compromission de l'idée européenne avec les fascismes, qui exige de ses tenants un travail de mémoire non moins douloureux à accomplir que ne l'a été celui accompli depuis plusieurs décennies par les nations – l'idée nationale ayant été plus visiblement compromise dans sa collaboration avec les fascismes mais l'idée européenne ne l'ayant pas été forcément moins profondément comme voudrait le pème ne l'avant pas été. Tous ces textes sont publiés par le « Groupe Collaboration », domicilié au 26, rue de Bassano, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

[...]

Himmler lui aussi avait adopté sa stratégie européenne : entrée massive de non-Allemands dans la Waffen-SS, développement d'un esprit européen en son sein, encouragement au courant « régionaliste » de l'organisation<sup>4</sup>. Surtout, par Six ou Ohlendorf, le *Reichsführer SS* avait été au courant des réflexions des élites allemandes. Il n'avait rien fait pour les empêcher. En 1944, en Hongrie, il accepta d'échanger quelques milliers de Juifs contre un peu de ravitaillement et de matériel pour l'Europe des régions<sup>5</sup> vue par le Waffen SS, on se reportera à HILLARD Pierre, *Minorités et régionalismes dans l'Europe Fédérale des Régions*, François-Xavier de Guibert, 2001, Annexe 26, p. 356. Pour la politique d'encouragement des SS au régionalisme breton, Bouissou Lionel, « L'Allemagne et le nationalisme breton (1939-1945) », in BOUCÉARD Christian (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, Centre de recherche bretonne et celtique Université de Bretagne occidentale, Brest, 2002, p. 331-345.

4. Pour une carte de « l'Europe des régions » vue par les Juifs, on se reportera à HILLARD Pierre, *Minorités et régionalismes dans l'Europe Fédérale des Régions*, François-Xavier de Guibert, 2001, Annexe 26, p. 356. Pour la politique d'encouragement des SS au régionalisme breton, Bouissou Lionel, « L'Allemagne et le nationalisme breton (1939-1945) », in BOUCÉARD Christian (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, Centre de recherche bretonne et celtique Université de Bretagne occidentale, Brest, 2002, p. 331-345.

5. Pour une carte de « l'Europe des régions » vue par les Juifs, on se reportera à HILLARD Pierre, *Minorités et régionalismes dans l'Europe Fédérale des Régions*, François-Xavier de Guibert, 2001, Annexe 26, p. 356. Pour la politique d'encouragement des SS au régionalisme breton, Bouissou Lionel, « L'Allemagne et le nationalisme breton (1939-1945) », in BOUCÉARD Christian (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, Centre de recherche bretonne et celtique Université de Bretagne occidentale, Brest, 2002, p. 331-345.

1. HILBERG Raoul, *La destruction des juifs d'Europe*, Gallimard, 1986, p. 73-737.  
2. ALY Goetz, *Cette Chine, Des lettres à Hitler*, Christian A. Reed, The Devil's Disciples, Times and Timex of Hitler's Inner Circle, Londres, Pimlico, 2004, chap. IX.  
3. HACHTMAYER, op.cit., chap. XI.  
4. Hitler's Inner Circle, Londres, Pimlico, 2004, chap. XXXVI.

## De Gaulle et l'Europe

Par Philippe de SAINT ROBERT\*



### Le Général la voulait aussi européenne qu'il avait accepté que l'Algérie fut algérienne

Les dernières élections à ce qu'il est convenu d'appeler le Parlement européen ont provoqué un véritable tsunami dans notre milieu politique où semblait jusqu'à présent paraître une sorte de consensus artificiel, à peine troublé par des remises en cause de détails comportementaux à l'occasion de diverses autres élections, notamment à la présidence de la République. Il convient de rappeler que le traité de Maastricht (1992) était passé d'extrême justesse, à une minorité d'électeurs inscrits, et que le pseudo-traité constitutionnel, dont la rédaction avait été confiée à l'ancien président Giscard d'Estaing, avait été rejeté en 2005 à la majorité de 53 %, avant de l'être peu après par l'un des pays les plus eurosophiles d'Europe, les Pays-Bas. Ces avertissements n'ont pas suffi à reformer, ni même à modérer, le centralisme bureaucratique de la Commission européenne, son mépris du principe de subsidiarité, affiché pour les gogos, et sa désinvolture néolibérale.

Examiner aujourd'hui la situation de la France dans l'Europe selon les idées du général de Gaulle peut paraître une question un peu provocatrice dans la mesure où, depuis près de cinquante ans, tant d'esperts malveillants ont tenté de discrediter les vues du Général sur l'Europe. A voir ce qu'il en est aujourd'hui de la construction européenne, beaucoup plus en panne que du temps où il s'en chargeait, on devrait au contraire rendre hommage au pragmatisme dont il fit preuve devant une aventure dont

\* *Ecrivain*

il est vrai qu'il l'avait approchée avec méfiance. Souvenons-nous que lorsqu'il revint aux affaires en 1958, il fit le choix d'honorer le traité de Rome qui, dans l'état où était alors la IV<sup>e</sup> République, ne serait probablement jamais entré en vigueur.

En vérité, il faudrait d'abord s'interroger sur les idées du Général dans sa conception de la France, laquelle relève non d'un nationalisme tardif (dans notre histoire, j'enrends) mais de ce qu'Alain Larcan a fort justement appelé un nationalisme primordial. Une idée de la France qui est le contraire d'une idéologie, qui n'est pas une idée de conquête, mais une idée d'ouverture sur le monde. En fait on pourra poser ce simple axiome : le Général a toujours pensé qu'avant de faire l'Europe politique, il fallait qu'il y ait une politique de l'Europe dont les préactices soient suffisamment sensibles et évidents. Or c'est à cette conception qu'à force d'élargissements, de dilutions, et de contradictions, les prétendues avancées actuelles tournent le dos.

En effet, si nos idéologues de la construction européenne avaient cru à ce qu'ils faisaient, il semble qu'ils ne nous auraient pas entraînés, de Maastricht au projet défunt de constitution, en passant par l'Acte unique, le Pacte de Dublin, les traités d'Amsterdam et de Nice, jusqu'à celui de Lisbonne, dans une kyrielle d'accords et de traités qui n'ont cessé de se succéder sans avoir jamais eu le temps de faire leurs preuves, et dont un seul a été dangereusement soumis à une ratification populaire. Edouard Balladur avait raison : les consultations populaires, c'est risqué, même quand on contrôle à peu près tous les moyens de communication et qu'on dispose d'un réseau courtois de journalistes. Au demeurant, qu'appelons-nous aujourd'hui « démocratie », sinon un système qui ne cesse de se muer en oligarchie, conformément aux intérêts des « partis de gouvernement » devenus partout minoritaires ?

Il faudrait en finir avec les billeverées entretenues sur cette idée que la construction européenne était destinée à empêcher le retour des guerres intestines. Yves Lacoste, notre meilleur géopolitologue de renom, écrivait récemment dans *L'Expansion* d'avril 2014 : « Certains mal sont adjoints à la création d'une Europe unie comme ayant été le moyen d'empêcher le retour des conflits. Mais il faut constater en mémoire que cet ensemble s'est constitué à l'origine sans qu'il s'agisse d'une union, mais d'une entente commerciale, basée sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Il est intéressant de noter que les participants protagonistes de ce mariage, la France et l'Allemagne, n'étaient à l'époque ni l'une ni l'autre en position glo-

*rièuse au regard de leur puissance passée : la France avait subi la défaite de 1940 et l'Allemagne, celle de 1945, avec en outre la découverte de l'horreur qui avait été la politique d'extermination de populations. On a pensé des deux côtés du Rhin que le commerce et la prospérité retrouvée permettraient aussi de reconquérir un poids institutionnel. Les diplomates ont invité d'autres Etats pour bâtir une Europe des Six qui restait dans le domaine du raisonnable. Ont été ajoutées ensuite d'autres partenaires, au début pour des raisons économiques, comme les Anglais, qui ont veillé à ce que cette union ne soit jamais autre chose que commerciale. Je comprends l'intérêt pour les différents Etats de l'UE à bien s'entendre sur le plan commercial et financier, mais cela ne forme pas pour autant un ensemble géopolitique cohérent. (...) je pense que le discours sur l'Union européenne a fait considérer comme ringarde l'idée de nation, alors que c'était un concept fond de la géopolitique qu'il ne faut pas assimiler aux idéologies populistes. Il se réfère à des territoires, à des hommes et à des ambitions, sans que cela conduise forcément à des affrontements. »*

Dans l'esprit du général de Gaulle, à quoi correspond l'idée européenne, et d'abord est-ce une idée, une réalité géographique ou politique, une civilisation qui offre aux yeux du monde une apparence unitaire qu'au-dehors d'elle-même tout diversifie, à commencer par les cultures et les langues propres qu'elles ont produites ? Le Général sait que la France, dans son histoire, en marge de la Papauté et du Saint-Empire, a elle-même flitté avec la suprématie impériale, de Charlemagne à Napoléon, en passant par François I<sup>e</sup> qui fut un moment candidat à l'empire. Nos politologues aussi s'y essayent : depuis Pierre du Bois, un légiste de Philippe le Bel, jusqu'à Saint-Simon, en passant par Sully et l'abbé de Saint-Pierre, auteur d'un projet de paix perpétuelle. Saint-Simon, lui, rêvait d'une Europe confédérale, fondée sur une union franco-britannique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Victor Hugo, Michelet, porteront la responsabilité d'une confusion entre l'idée européenne et l'idée nationale.

C'est en 1928 qu'un franco-autrichien, Coudenhove-Kalergi, fonde l'Union pan-européenne à feinte vocation confédérale, qu'il arrivera au général de Gaulle d'opposer aux chimeres de Jean Monnet et de son « Comité pour les Etats-Unis d'Europe ». (Toutefois, dans un texte assez confus, publié dans l'hébdomadaire *Notre République* du 11 janvier 1964, Richard de Coudenhove-Kalergi semble en effet avoir penché à son tour vers les chimeres du fédéralisme.) En 1929, Aristide Briand soumettra à la S.D.N., au nom de la France, un projet d'union européenne qui fut accueilli par le mépris glacial de l'Angleterre, la poussée nazie en Allemagne et la crise économique générale. Ensuite, c'est l'imperialisme hitlérien qui confisque l'idée européenne avec la complicité, en France du

moins, d'idéologues qui, déjà, ne croient plus en la France, soit par fascination de la puissance, soit par crainte panique du bolchévisme. Simone Weil le ressentent bien, qui nota dans un texte publié ultérieurement sous le titre *L'Enracinement : « L'état de l'Europe a fait beaucoup pour le succès de la propagande collaborationniste pendant la guerre. »* C'est un soupçon qui pèse lourd car il atteste du caractère purement idéologique de certains militants de la cause européenne aux dépens des réalisés.

Cependant, pendant la guerre, du côté des Alliés, on pensait à l'organisation future de l'Europe, après le désastre de son idéologie fourvoyée. N'avait-on pas parlé, dans l'angoisse de la débâcle, d'une fusion historique entre la France et l'Angleterre ? Mirage d'un moment, mais signe d'une recherche que les Anglais, jusqu'au désastreux projet de Communauté européenne de défense (CED), tenteront d'instrumentaliser pour fouroyer la France dans un ensemble contrôlé par les Etats-Unis, aux côtés desquels ils se rangeaient résolument : rappelons-nous Churchill menaçant Mendès France de la chaise vide pour la France si elle ne ratifiait pas le traité de CED auquel l'Angleterre ne voulait à aucun prix prendre part pour elle-même.

Les préoccupations du Général semblent s'être manifestées pour la première fois pendant la guerre dans un discours tenu à l'Albert Hall, le 11 novembre 1942 : « *La France souhaite désormais tout faire pour qu'en Europe ceux dont les intérêts, le souci de leur défense et les besoins de leur développement sont en rapport avec les siens, se tiennent à elle, comme elle-même à eux d'une manière pratique et durable.* »

Dix-huit mois plus tard, le 18 mars 1944 à Alger, devant l'Assemblée consultative, le général de Gaulle rappelait que « *l'agression hitlérienne avait favorisé l'empirisme communiste sur l'Europe. Mais, ajoutait-il, en dépit de cela, l'Europe existe. Pour sa part, la France considère que de grands avançages pourraient résulter d'un groupement occidental, prolongé par l'Afrique, réalisé sur une base économique dont les arrières seraient la Manche, le Rhin et la Méditerranée.* » A quelques jours de là, le 21 avril, au cours d'une conférence de presse à Alger, le chef de la France Libre confirmait sa conviction d'une renaissance de l'Europe en des termes qui contenaient déjà la philosophie du Marché commun. De même, au lendemain de la Libération de Paris, lors de sa conférence de presse du 25 octobre 1944, le Général soulignait que « *la situation de sinistre réciprocité de la France, de la Belgique, de la Hollande et de la Grèce. Brûlure commandait l'organisation de leurs rapports, tant pour assurer leur sécurité immédiate que pour le développement de leurs échanges commerciaux.* » Il reprendra avec plus de détail le même thème le 10

septembre 1945 dans des déclarations au correspondant du *Times*. Dès le 9 juillet 1947, alors qu'il est retiré du pouvoir, le Général, dans une allocution prononcée devant l'Association de la presse américaine, rappellera ses positions antérieures en insistant sur la nécessité de construire l'Europe économique.

Le 27 mars 1948, c'est comme chef du RPF qu'il fait à nouveau référence à la nécessité d'un groupement des Etats de l'Europe occidentale. Un mois et demi plus tard, le 17 avril 1948, à Marseille, dans le discours qu'il prononce en clôture des Assises nationales du RPF, il insiste encore sur la même nécessité. Et à Nevers, le 13 juin suivant, il précise que, dans l'organisation future de l'Europe, la France devrait avoir la possibilité de rendre à ses voisins les produits agricoles alimentaires qui manquent à ceux-ci. Dans sa conférence de presse du 1<sup>er</sup> octobre 1948, il indique dans le détail ce que devrait être le contenu d'une Union économique de l'Europe occidentale. Il souligne que l'Union douanière ne saurait être qu'un des éléments, au demeurant le plus facile à réaliser. Il différencie cette Union de l'Europe de ce qui ne constituerait qu'une simple zone de libre échange. C'est ensuite dans son discours de clôture des deuxièmes Assises nationales du RPF, à Lille, le 12 février 1949, que le général de Gaulle revient sur la nécessité d'organiser l'Europe libre dont la France devra être l'animatrice. Pour la première fois, il mentionne que cette organisation pourra être telle que l'Allemagne puisse y trouver sa place en qualité de fédération d'Etats et non point comme Reich.

Le 25 novembre 1949, le chef du RPF revient à Bordeaux sur la méthode à mettre en œuvre pour aboutir à l'unité de l'Europe de l'Ouest. Il propose la réunion d'une Assemblée qui recevrait le mandat d'élaborer les premières bases de l'organisation de l'Europe, qui serait ensuite soumise par voie de référendum à la ratification de tous les peuples de l'Europe libre, y compris les Allemands. Lors de sa conférence de presse du 14 novembre 1949, il avait précisé : « *J'ai toujours dit, j'ai toujours cru, qu'il fallait faire l'Europe, qu'il fallait la faire progressivement dans son économie, dans sa culture, plus tard dans sa défense et même un jour dans sa politique.* »

Par la suite, lorsque pointera l'idée du « Pool Charbon-Acier » et que se préparera le traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, le général de Gaulle s'y opposera et reviendra plusieurs reprises sur la nécessité de recourir à un référendum européen pour fonder une Union des Etats de l'Europe occidentale. Il critiquera également la création du Conseil de l'Europe en raison de son caractère supranational. Les législations du 17 juin 1951 ayant fait du RPF le groupe le plus important de la

nouvelle Assemblée nationale, le Général, dans sa conférence de presse du 22 juin, rappelle que son mouvement est pour la création d'une Confédération européenne. Il ne cessera par la suite d'insister sur ce choix. Dans sa conférence de presse du 7 avril 1954, il s'opposera avec vigueur au projet de la CED qui, selon lui, visait à placer l'armée européenne sous le commandement des Etats-Unis et ce, en justifiant ceux qui « *retenu d'un empire américain* ». (Notons qu'en 1956, François Mitterrand votera contre l'adoption du projet de Communauté européenne de défense.) A partir de 1958, la conception du Général de la Communauté européenne sera liée dans son esprit à la relation franco-allemande telle qu'initiée avec le chancelier Adenauer. Cette relation se disendra avec l'arrivée au pouvoir à Bonn du chancelier Erhard dont le ministre des Affaires étrangères, Gerhard Schröder (homonyme du futur chancelier), se sera fait l'instrument du fameux préambule au Traité de l'Elysée de 1963, qui inföde celui-ci au Pacte atlantique.

Contrairement aux rumeurs désobligeantes, le Général n'a jamais formellement exclu la Grande-Bretagne de l'avenir de l'Europe. Nous pouvions trouver en elle un appui à notre refus de toute formule supranationale. C'est du reste ce qui devait pousser Michel Debré à se rallier, sous Pompidou, à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Mais le Général constatait avec réalisme des obstacles majeurs, qui se sont concrétisés lors de la célèbre rencontre avec Mc Millan à Rambouillet, lorsque ce dernier accepta de mettre la force de frappe britannique sous dépendance américaine. L'empire, le *grand large*, la livre, les « *deficiency payments* »... la liste était longue des efforts qu'eut à faire Londres pour que l'Europe, que le Général voulait aussi européenne qu'il avait accepté que l'Algérie fut algérienne, le fut vraiment.

C'est cette idée d'*« Europe européenne »*, c'est-à-dire indépendante des Etats-Unis, qui ne cessa de le guider, tant dans son ralliement au traité de Rome – dont il s'emploiera en 1965 à bloquer certaines dérives vers la règle de la majorité – que dans l'élaboration du fameux plan Fouchet. Il est permis de se demander si l'échec de ce dernier ne l'a pas soulagé tant il avait dû faire de concessions pour qu'en fin de compte, Paul-Henri Spaak pour la Belgique (qui, paraît-il, devait le regretter) et Joseph Luns pour les Pays-Bas (sous influence américaine) le retiennent avec un argument qui démontrait à lui seul la mauvaise foi de nos partenaires, soit tout simplement l'impossibilité d'aboutir dans un contexte de guerre froide où ces derniers n'avaient pas la même vision prophétique que nous sur le caractère inéluctable de l'évolution qui aboutit aux événements de novembre.

En 1989, L'argument des Belges et des Hollandais était qu'on ne pouvait conclure le projet d'Europe politique qu'après l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne, opposante notoire à la supranationalité et à l'intégration dont Bruxelles et La Haye étaient pourtant les plus faratiques partisans. Cherchez l'erreur.

Ce qui doit nous éclairer le plus sur ce qui oppose la construction euronorme telle qu'on la poursuit aujourd'hui et telle qu'elle concevait le général de Gaulle, c'est bien la chambre supranationale et intégrationniste. Au cours de la *garden party* du Parlement à l'Elysée, le 12 juin 1965, tel qu'en a rendu compte le journal *Le Monde*, le Général s'est exprimé en des termes étonnamment fermes et familiers : « *Je ne comprends pas : on passe notre temps à expliquer la politique européenne. Nous ne voulons pas d'une Europe supranationale. Les nations, ça existe. Il y a une Italie, une Allemagne. C'est millénaire, c'est binational. Ce ne sont pas des entités qui prennent disparaire comme ça. Il n'est pas question de pourvoir les fonire. Faire une l'Europe supranationale serait, pour nous, vouloir disparaître. Faire une fusion n'est pas possible. Pour l'Europe, une confédération, oui, mais pas une fusion. Que représenterait une assemblée supranationale siégeant à Strasbourg qui n'aurait aucune prise réelle sur les intérêts nationaux de Paris, de Rome ou de Bruxelles ? Cela ne menerait à rien. On n'imagine pas un truc où des technocrates recrutés par compétition feriraient la loi depuis leurs bureaux. On peut faire des discours sur l'Europe supranationale. Ce n'est pas difficile : il est facile d'être un Jean-fonire<sup>3</sup>. S'il pensait cela de l'Europe à Six, il n'est pas difficile d'imaginer ce qu'il en dit d'une Europe à Vingt-huit...*

Sur ce tabou qu'était aux yeux du Général la boîte secrète des partisans de l'Europe de Jean Monnet, qui ne se servaient d'elle que pour l'instrumentaliser afin d'en faire un sous-bloc de moutarde atlantique, on trouve autant d'échos que l'on veut dans les discours et les conférences de presse auxquels nous nous sommes référés, mais c'est dans les « *propos* » rapportés par Alain Peyrefitte, notamment dans le premier volume de son *Cégit de Gaulle*, que se trouvent les plus carrés. Il est clair, par exemple, que le Général, tout persaudé qu'il soit de mettre en œuvre une véritable politique commune de l'Europe, y compris dans le domaine de la défense, pensait qu'il valait mieux ne rien faire tant que nos partenaires seraient au point où ils l'étaient sous influence, que de mettre le doigt dans un engrenage dont il ne savait que trop que ses successeurs – comme on le voit – ne sauraient se déprendre.

En fait, il n'est bien que deux Europe possibles : celle que concevait le général de Gaulle, une lente mais sûre construction, je dirais plutôt com-

Position, à partir des réalités nationales insubmersibles ; l'autre, celle de Jean Monnet, qui accumule les échecs depuis le défectueux traité de Maastricht jusqu'au bouillon pris le 29 mai 1995 par un sursaut commun — et ce fut le plus inattendu — de la France et des Pays-Bas, deux pays fondateurs (il est du reste permis de se demander ce qu'en fut la réponse de l'Allemagne si le peuple allemand eut été directement consulté, de même que s'il l'avait été, et nous-mêmes, sur le passage à l'euro...) et l'on comprend mieux la raison pour laquelle le Général avait toujours insisté pour que rien ne se fit sans ratification populaire. Même un euro-maniaque de service comme Olivier Duhamel convenait au lendemain du 29 mai 1995 qu'il n'y avait que ces deux conceptions possibles de l'Europe, sans il est vrai en tirer la conséquence qui s'impose, à savoir qu'il conviendrait d'en revenir à la conception du général de Gaulle. Ce n'est évidemment pas la fortuiture du traité de Lisbonne qui nous y engage, puisque ce dernier aboutit à imposer dans nos institutions un texte qui avait été précédemment rejeté lors d'une consultation populaire. Ceux qui nous alertent sur la mort possible de la construction européenne devraient s'inquiéter sur les causes réelles de ce drame et sur leur responsabilité propre plutôt que de crier au loup comme dans le célèbre conte pour enfants.

Revenons aux confidences du Général à Alain Peyrefitte : « *Ce que vendent les Anglo-Saxons, c'est une Europe sans rivages, une Europe qui n'aurait plus l'ambition d'être elle-même. L'Europe sans frontières. L'Europe à l'anglaise. L'Europe où l'Angleterre n'aurait pas surmonté elle-même ses vieilles habitudes, pour devenir vraiment européenne. C'est, en réalité, l'Europe des Américains. L'Europe des multinationales. Une Europe qui, dans son économie, et davantage encore dans sa défense et dans sa politique, serait placée sous une incroyable négémone américaine. Une Europe où chaque pays européen, à commencer par le mien, perdrait son âme. Cette Europe, pourquoi y adhéreraient-ils ? Il se trouve que la France est seule à vouloir une Europe qui en soit une, à porter la voix. Nos partenaires européens sont plus conciliants que nous avec l'Angleterre et l'Amérique, pour une raison bien simple, c'est qu'ils ne peuvent même pas imaginer de ne pas s'insérer devant la minotière pression de Washington. Le drame de l'Europe, c'est qu'à part nous, il n'y a personne qui ait l'ambition d'être vraiment européen. » A cet égard, il semble que nous ayons opté un fâcheux tournant en réintégrant sans réfléchir l'Organisation militaire de l'Alliance atlantique. C'est peu de dire que, notamment depuis que nous nous éloignons de la grande ambition d'une Europe allant de l'Atlantique à l'Oural, le crédit que le monde faisait à notre liberté et à notre indépendance ne cesse de s'étioler aux dépens de la paix, comme si nous entretenions une incompréhensible nostalgie de la guerre froide. ■*